

Pourquoi dois-je me faire vacciner ?

Lorsqu'une personne vit avec le VIH, elle peut être plus vulnérable à certaines infections entraînant parfois une augmentation de sa charge virale et une diminution des cellules immunitaires, principalement les lymphocytes CD4 (visibles sur les bilans sanguins). Il faut savoir que plus le taux de CD4 est bas, plus on est susceptible d'être atteint-e par d'autres infections.

La plupart de ces infections ou de leurs complications sont évitables grâce à la vaccination. Pour se protéger de toutes ces menaces, il est important d'être à jour de ses vaccinations. Il est également recommandé aux personnes de votre entourage de se faire vacciner afin de diminuer le risque de transmission d'infections.

La vaccination est-elle obligatoire ?

La grande majorité des vaccinations n'est pas obligatoire mais fortement recommandée pour les personnes vivant avec le VIH. Une vaccination est optimale si vous avez une charge virale indétectable et un taux de CD4 suffisant. Certains vaccins peuvent toutefois être totalement ou partiellement contre-indiqués en fonction de votre taux de CD4 (voir tableau au dos).

En cas de tension d'approvisionnement, il est toujours possible de vous faire vacciner car vous faites partie des populations prioritaires. Votre pharmacien-ne peut vous renseigner sur le centre de vaccination le plus proche.

Plus d'infos sur : vaccination-info-service.fr

Où et par qui puis-je me faire vacciner ?

Vous pouvez vous faire vacciner dans différentes structures :

- dans un centre d'examen de santé,
- dans un centre gratuit d'information de dépistage et de diagnostic (CeGIDD),
- dans le service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS),
- dans le service de médecine du travail,
- dans un centre de Protection Maternelle Infantile pour les enfants jusqu'à 6 ans,
- dans un centre de planification familiale,
- dans un centre de vaccinations internationales (pour les voyages à l'étranger).

Plusieurs professionnel-le-s de santé peuvent vous vacciner : médecin, infirmier-e, sage-femme, pharmacien-ne. Et depuis août 2023, une évolution de la réglementation permet aux pharmaciens-ne-s et aux infirmiers-e-s de vous prescrire, en plus de l'administration, les vaccins du calendrier vaccinal recommandés aux personnes âgées de 11 ans et plus, à l'exception de la prescription des vaccins vivants atténués chez les personnes immunodéprimées. Les sages-femmes peuvent, quant à elles, prescrire ces vaccins sans limite d'âge, à l'exception toujours des vaccins vivants atténués chez les personnes immunodéprimées (voir tableau au dos).

Quels documents dois-je apporter pour me faire vacciner ?

Le jour de votre rendez-vous, vous devez avoir avec vous les documents suivants :

- pièce d'identité française ou étrangère,
- carte vitale ou attestation de droits (même provisoires) ou carte de l'Aide Médicale d'État (AME),
- carnet de santé ou carnet de vaccination.

Si vous n'avez jamais eu de carnet ou si vous l'avez perdu, vous pouvez prendre conseil auprès d'un-e professionnel-le de santé (médecin, pharmacien-ne, infirmier-e, sage-femme) qui fera le point selon votre âge et votre état de santé, et vous indiquera les vaccinations adaptées à votre cas. Le carnet de vaccination peut vous être remis gratuitement par les professionnel-le-s de santé ; il est aussi téléchargeable sur le site internet de Santé Publique France : www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/vaccination/documents/brochure/carnet-de-vaccination.-adolescents-et-adultes

Vous pouvez également le retrouver dans votre carnet de santé numérique depuis votre espace santé sur www.monespacesante.fr

Combien cela va-t-il me coûter ?

En tant que personne vivant avec le VIH, vous bénéficiez d'une prise en charge à 100% liée à votre affection longue durée (ALD). Cependant, certaines vaccinations recommandées ou obligatoires pour voyager ne sont pas remboursées.

Plus d'infos sur : vaccination-info-service.fr

Comment se passe le rattrapage vaccinal ?

Le rattrapage vaccinal est réalisé :

- pour les vaccins administrés pendant l'enfance nécessitant un ou des rappels,
- lorsque le statut vaccinal est inconnu ou incomplet, ou le calendrier n'a pas été strictement respecté et des doses de vaccins ont été omises.

Le rattrapage vaccinal doit être établi rapidement par un-e professionnel-le de santé et être adapté à chaque situation.

Et les effets indésirables ?

Fièvre, courbatures, fatigue, douleur au point d'injection... Comme pour tous les médicaments, des effets indésirables peuvent apparaître. Ces effets sont généralement transitoires et d'intensité légère à modérée. Il y a plus de risque d'avoir une maladie grave quand on n'est pas vacciné que d'avoir un effet indésirable grave lié à la vaccination. S'ils perdurent dans le temps (plus de trois jours), consultez un-e médecin. Vous pouvez aussi signaler tout autre effet indésirable inattendu sur le site suivant : signalement.social-sante.gouv.fr.

Les éventuels effets indésirables des vaccins sont très surveillés. Pour toute question, nous vous conseillons d'en discuter avec votre médecin, votre pharmacien-ne ou avec une association de patient-e-s.

Et si je voyage ?

Pour tous vos voyages à l'étranger, pensez à vous rendre à l'avance dans un centre de vaccination afin de connaître les vaccinations spécifiques à votre destination.

Plus d'informations sur : www.pasteur.fr/centre-medical/preparer-son-voyage
www.elsan.care/fr/centre-de-vaccination-internationale-paris-republique

Les vaccins en débat

Il y a eu, ces dernières années, de nombreux débats à propos des vaccins. Les arguments des un-e-s et des autres ont pu semer des doutes sur leur efficacité, leur tolérance et leur composition.

Au cours de l'histoire, de nombreuses épidémies et maladies ont été limitées ou éradiquées par la vaccination de la population. Bien que certaines maladies aient disparu, la plupart des microbes à l'origine de ces maladies existent toujours ou évoluent et peuvent être un danger pour les personnes non protégées par la vaccination. En ce sens, la vaccination est un acte de prévention individuel et collectif. En vous protégeant, vous contribuez à protéger les autres.

Les études* montrent clairement une décroissance de la fréquence des infections et de leur mortalité grâce à la vaccination, ainsi que la bonne tolérance des vaccins. Des pathologies survenant suite à une vaccination sont parfois attribuées au vaccin par les patient-e-s, alors que les études scientifiques ne démontrent aucun lien de cause à effet entre les deux (par exemple : il n'y a pas de lien entre la vaccination et l'apparition de la sclérose en plaque*). Ces informations erronées sont parfois relayées sur les réseaux sociaux.

Afin de vous renseigner sur les bénéfices et les risques de la vaccination, privilégiez les sites officiels ainsi que les médias d'information et pensez à croiser vos sources. N'hésitez pas à en parler à votre pharmacien-ne et à votre médecin qui vous prescriront les vaccins adaptés à votre situation personnelle selon les recommandations et pourront vous expliquer leur fonctionnement.

Pour plus d'informations sur la vaccination, contactez notre ligne d'écoute et d'information sur WhatsApp en envoyant un message au 06 66 45 47 03

Pour vous informer

Sites officiels

- Site de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) : www.who.int
- Site de Santé Publique France : www.santepubliquefrance.fr
- Site de la Haute Autorité de la santé (HAS) : www.has-sante.fr
- Site officiel de l'Assurance Maladie : www.ameli.fr
- Site de l'Institut National du Cancer : www.cancer.fr

Médias d'information

- Plateforme d'information sur le VIH : www.vih.org
- Plateforme d'information sur les vaccinations : www.vaccination-info-service.fr
- Association de patient-e-s VIH et/ou co-infections : www.actions-traitements.org

*Pour aller plus loin...

- Absence de lien entre vaccins et sclérose en plaques : [neurology.org/doi/10.1212/wnl.00000000000008012](https://doi.org/10.1212/wnl.00000000000008012)
- Diminution des cancers du col de l'utérus chez les jeunes femmes avec le vaccin HPV : [www.ajmonline.org/article/S0749-3797\(18\)31641-6/fulltext](http://www.ajmonline.org/article/S0749-3797(18)31641-6/fulltext)
- Bonne tolérance et réponse immunitaire du vaccin contre les infections à méningocoques chez des enfants et adolescents vivants avec le VIH : pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/29100708/
- Bonne tolérance et réponse immunitaire du vaccin contre la COVID-19 chez les patients vivants avec le VIH : www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC9503586/

